

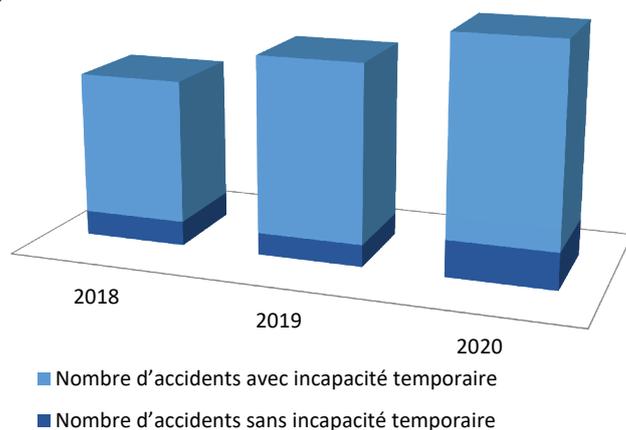


Accidents du travail lors de livraisons à domicile

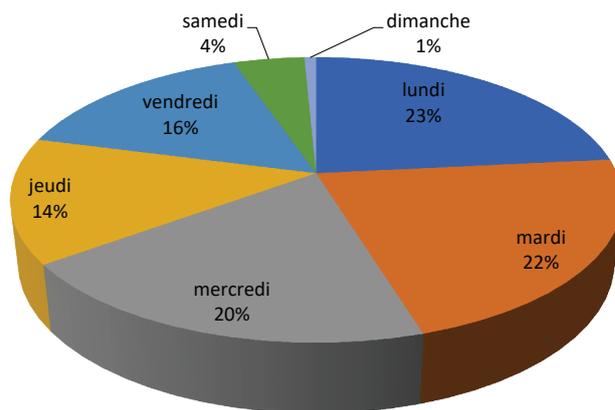
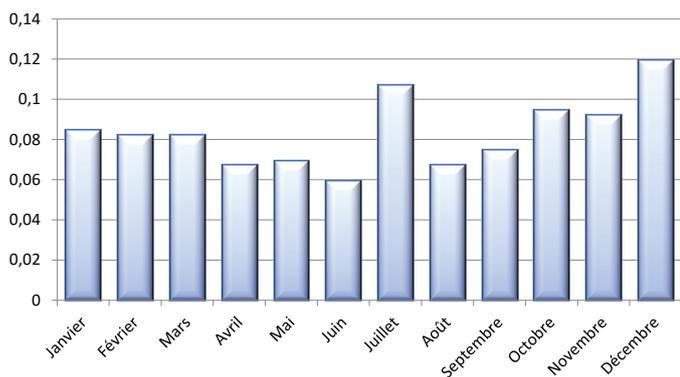
Le marché de l'e-commerce est considéré comme l'un des marchés qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Depuis le début de la pandémie de coronavirus, de plus en plus de sociétés se lancent dans les livraisons à domicile. La pensée 'commandé aujourd'hui, livré demain' semble de plus en plus devenir la norme.

AXA, leader du marché des assurances accidents du travail, a réalisé une analyse des accidents du travail survenus lors de livraisons à domicile. Concrètement, elle a examiné attentivement les accidents survenus lors de livraisons à domicile. Et ce, dans le cadre du portefeuille d'AXA pour la période de 2016 à 2020. L'analyse a livré 3 constats :

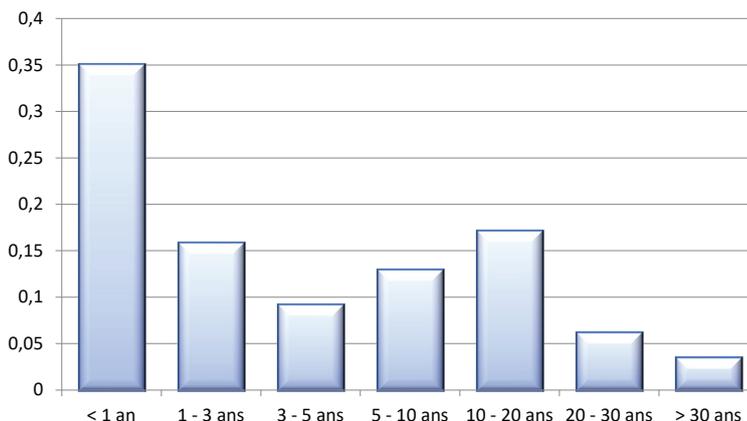
1 Une augmentation du nombre d'accidents de 40 %. Alors que le nombre total d'accidents du travail, tous secteurs confondus, diminuait d'un quart pendant la même période. Sans oublier que tous les accidents du travail n'entraînent pas une incapacité. Pour 2020, nous avons noté en moyenne un peu moins d'un mois d'incapacité de travail.



2 Le jeudi et le vendredi sont les jours où il se produit le moins d'accidents par rapport aux autres jours ouvrables. Si nous élargissons l'analyse dans le temps, nous constatons que les mois de juillet et décembre sont les mois qui connaissent le plus grand nombre d'accidents. Ce qui n'a rien d'étonnant étant donné que juillet est le mois des soldes. Tandis que décembre est le mois des cadeaux, avec notamment la Saint-Nicolas et les fêtes de fin d'année.



3 Il est frappant, et c'est le troisième constat, que 50 % des victimes, c'est-à-dire une victime sur deux, a une ancienneté de moins de trois ans ! Ce qui prouve l'importance majeure d'un accueil solide et de la formation des nouveaux effectifs.



Des outils de prévention développés par AXA Safety Advice Services

Une politique de prévention est cruciale pour tenter d'éviter les accidents du travail. Un accueil solide, une sensibilisation et une formation constituent les pièces du puzzle de cette politique. Les risques d'accidents ne peuvent diminuer considérablement que si les risques éventuels peuvent faire l'objet d'une évaluation correcte et d'une anticipation appropriée. En tant que leader du marché, AXA a fait de l'aide des entreprises dans l'élaboration d'une politique de prévention de qualité sa marque de fabrique. Les outils suivants peuvent être utilisés à cet effet :

- Fiches de postes de travail types ;
- 23 fiches à thème, chaque fiche reproduisant une tâche ou un risque spécifique et comportant plusieurs conseils ou mesures de prévention. Pensons dans le contexte de ce dossier au chargement et au déchargement d'une camionnette, à l'arrimage de la cargaison, au transport,...
- Un module de formation dans lequel tous les thèmes sont abordés et illustrés par des conseils et photos correspondants ;
- Un test de connaissances réparti en 3 modules, dans lesquels tous les thèmes sont abordés ;
- Un instrument d'évaluation qui permet de se faire une idée des atouts et des points à améliorer au sein de l'entreprise. Après l'exécution de l'évaluation, les points à améliorer sont automatiquement intégrés dans un plan d'action.

Comment les obtenir ?

Les entreprises qui ont accès à notre site Internet professionnel 'MyAXApro - D@il AT' retrouvent ces documents dans la rubrique 'mes services / prévention'.

Pour plus d'informations sur ce dossier, adressez-vous à AXA Safety Advice Services sur adviceservices@axa.be ou auprès du service de presse d'AXA.

